

[Lire](#)

- [Accueil](#)
- [Pays de la Loire](#)
- [La Flèche](#)

La Flèche adhère à un mouvement des villes sous-préfectures « pour se faire entendre par l'État »

Lors du conseil municipal de La Flèche (Sarthe), lundi 22 mai 2023, les élus ont autorisé l'adhésion de la Ville au Mouvement pour le développement des villes sous-préfectures. Une manière de faire peser ces collectivités à l'échelle nationale.

La Ville de La Flèche va rejoindre le Mouvement pour le développement des villes sous-préfectures. | FRANCK DUBRAY / ARCHIVES OUEST FRANCE

Ouest-France [Léa VIRIET](#). Publié le 24/05/2023 à 18h03

Chaque matin, recevez toute l'information de La Flèche et de ses environs avec **Ouest-France**

Lors du conseil municipal, lundi 22 mai 2023, les élus ont autorisé la Ville de [La Flèche](#) (Sarthe) à adhérer au [Mouvement pour le développement des villes sous-préfectures](#). Ce mouvement est né fin 2022 à l'issue du premier Congrès de réflexion pour le développement des villes moyennes, organisé par la municipalité de Châteaudun (Eure-et-Loir). « **Afin de peser à l'échelle nationale et de réaffirmer le rôle central des villes sous-préfectures, il apparaît aujourd'hui important de les fédérer au sein d'une association commune** », indique la délibération.

« Défendre nos pôles de centralité »

« On voit que des décisions sont prises d'en haut et que les petites villes n'y sont pas associées. On observe aussi une désertification des services publics, a exposé la maire, Nadine Grelet-Certenais. **Le but est de se faire entendre par l'État et de défendre nos pôles de centralité.** »

Si « **La Flèche n'est pas la plus dégarnie** » en termes de services publics, l'élue aimerait que l'État « **redonne aux villes les moyens de faire fonctionner les services. On nous transfère des compétences, mais les financements ne suivent pas.** » [La Flèche](#)